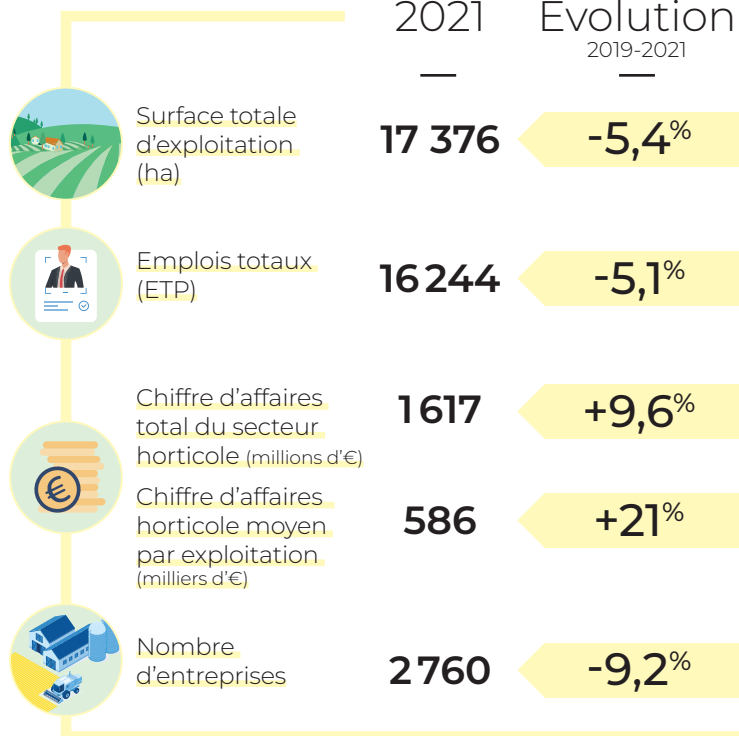
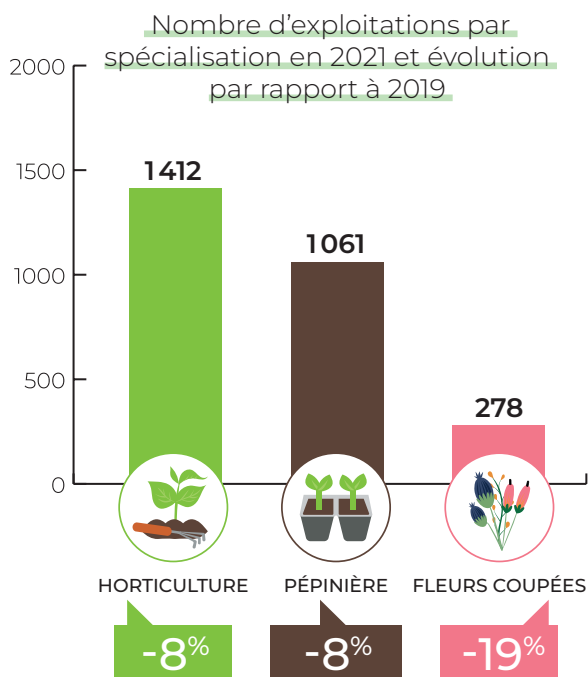
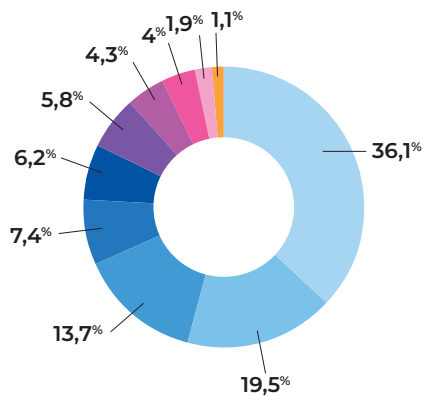


LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE PRODUCTION HORTICOLE ET LES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES DONNÉES 2021

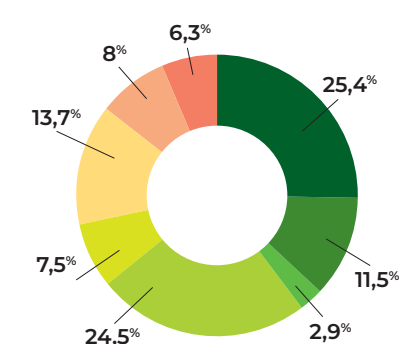


Répartition du chiffre d'affaires des exploitations par famille de végétaux



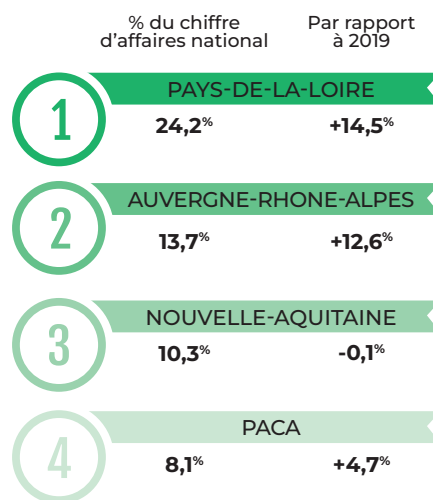
- Plantes de pépinière - 585 millions d'€
- Plantes en pot - 316 millions d'€
- Plantes à massif - 222 millions d'€
- Autres - 119 millions d'€
- Fleurs coupées - 100 millions d'€
- Vivaces et aromatiques - 94 millions d'€
- Jeunes plants de pépinière - 69 millions d'€
- Pépinière Sapins de Noël - 65 millions d'€
- Jeunes plants horticoles - 31 millions d'€
- Bulbes - 17 millions d'€

Répartition du chiffre d'affaires des exploitations par type de clients



- Particuliers - 411 millions d'€
 - Grossistes - 187 millions d'€
 - Fleuristes - 48 millions d'€
 - Jardineries - 222 millions d'€
 - GMS - 121 millions d'€
 - Producteurs - 222 millions d'€
 - Entreprises de paysage - 130 millions d'€
 - Collectivités - 101 millions d'€
- Distribution spécialisée: 39,8%
- Marché du paysage et collectivités: 14,3%

Top 4 des régions de France en termes de chiffre d'affaires



Etude réalisée par AND International pour FranceAgriMer et VALHOR. Enquête exhaustive à l'échelle nationale, mise à jour tous les 2 ans. Périmètre : L'Observatoire couvre les entreprises de production et de commercialisation (approche marché) qualifiées de "professionnelles" ou encore de "spécialisées", c'est-à-dire dégagant un chiffre d'affaires en vente de végétaux d'ornement permettant de rémunérer ½ ETP (soit environ 15 000 EUR). L'Observatoire ne couvre pas :

- Les très petites structures (ne finançant pas un revenu minimal et échappant de ce fait à la logique d'analyse par groupe marché)
- Les producteurs ne commercialisant pas directement leur production (dont les coopératives et les producteurs sous contrats).
- Les entreprises pour lesquelles la production de végétaux d'ornement est très minoritaire dans le chiffre d'affaires (ateliers secondaires en végétaux d'ornement)
- Les structures "non économiques" : lycées agricoles/ESAT/etc.